LA BCBG
PARTIE 1

Édition 2027 – Date : 04/04/2027

Lieu : Barenton, Parc du château de Bonnefontaine

RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA COURSE

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'épreuve intitulée « La BCBG, partie 1 » est organisée par l'**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE MIXTE DE BARENTON ST CYR DU BAILLEUL ET DE ST GEORGES DE ROUELLEY,** dont le siège social est situé à Ecole publique, 210 rue du Président John Kennedy, 50720 Barenton.

L'événement se déroulera le dimanche 4 avril 2027 à Barenton, au parc du château de Bonnefontaine.

Cet événement est inscrit au calendrier de la FFA sous le numéro 330891.

- Directrice de l'épreuve : Raphaëlle Perdrix
- Responsable des inscriptions : Arnaud Touquet

ARTICLE 2 – ÉPREUVES ET PARCOURS

L'événement propose plusieurs épreuves ouvertes aux coureurs. Il s'agit d'une course composée d'un parcours passant sur route goudronnée, chemins, et champs.

Description des parcours :

- La tranquille : 5.8 km – Départ à 11h15 – Ouvert à partir de la catégorie Cadet(e)s.
- La sportive : 11 km – Départ 10h30 – Ouvert à partir de la catégorie Cadet(e)s.
- Course enfant : 800m – Départ 13h45 – Ouvert aux enfants de 7 à 9 ans (naissance 2018 et 2020) – sans classement
- Course enfant : 1200 m – Départ 14h10 – Ouvert aux enfants de 9 à 10 ans (naissance 2016 et 2017) – sans classement

Les parcours sont composés de routes goudronnées, chemins, et de champs. Le détail exact des tracés et des dénivelés sera consultable sur le site officiel : www.normandiecourseapied.com.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CERTIFICAT MÉDICAL/PPS

Conformément au règlement de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et à la réglementation en vigueur :

1. Participants majeurs :
 Une licence athlétisme FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running) en cours de validité à la date de l'épreuve.
 OU
 Une attestation du Parcours Prévention Santé (PPS) datant de moins de 1 an au jour de l'épreuve (disponible sur pps.athle.fr).

2. Participants mineurs : Les participants mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée ainsi qu'un questionnaire de santé complété (à défaut, un certificat médical de moins de 6 mois est requis).

ARTICLE 4 – INSCRIPTIONS ET TARIFS

Les inscriptions pour les épreuves de 5.8 km et de 11 km s'effectuent exclusivement en ligne sur le site www.normandiecourseapied.com jusqu'au 21/03/2027 à 23h59.
Aucun réengagement ne sera possible sur place pour ces épreuves.
Les inscriptions pour les épreuves enfants se feront sur place seront de 12h30 à 13h30.

La revente et la cession de dossard hors bourse au dossard prévue par l'organisation sont strictement interdites. Tout engagement est personnel et final. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Épreuve Distance Tarif Inscription

La tranquille, 5.8 km : 8 €

La sportive, 11 km : 13 €

800m et 1200m enfants : 2€

Chaque engagement est ferme et définitif. Aucune annulation n'est possible. En cas d'absence de participation, aucun remboursement ne sera effectué.

La mise en place d'une bourse aux dossards sera possible en cas d'épreuve complète plus de 15 jours avant la date de clôture des inscriptions, la bourse aux dossards, s'il y a lieu, sera clôturée le 17/03/2027.

Les montants indiqués ci-dessus sont en TTC (TVA de 20%) et ne comprennent pas les frais de commission prélevés par notre plateforme d'inscription www.normandiecourseapied.com.

ARTICLE 5 – RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectuera au lieu suivant : Château de Bonnefontaine, 567 Rue de la Libération, 50720 Barenton
• samedi 3 avril 2027 de 16h à 18h
• Le matin de la course dimanche 4 avril 2027 de 8h30 à 10h (fermeture 30 min avant le premier départ).
Le retrait des dossards se fera sur présentation d'une carte d'identité en cours de validité, retrait par un tiers non autorisé.
Le dossard devra être porté de manière visible sur la poitrine tout au long de la course.
Les épingles doivent être apportées par les coureurs. Ceinture porte dossard autorisée.

ARTICLE 6 – CHRONOMÉTRAGE ET DOSSARDS

Le chronométrage sera assuré par un système électronique (puces intégrées au dossard). Chaque coureur doit respecter le tracé officiel sous peine de disqualification. L'absence de puce ou un mauvais positionnement empêchera le classement du coureur.
En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisation a faire paraitre son nom dans les résultats et les classements. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11/01/1978 modifiée dite « Informatique et libertés », les participants sont informés que les résultats des épreuves seront publiés sur le site internet.

ARTICLE 7 – BARRIERE HORAIRE

Pour votre sécurité (réouverture de la voie publique), les coureurs au-delà du temps donné ci-dessous seront arrêtés par les organisateurs (le dossard sera retiré) et considérés hors course.

5.8km : 1h15

11km : 2h

ARTICLE 8 – CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Aucune prime ne sera attribuée. Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers féminins et 3 premiers masculins des épreuves suivantes : 5.8 km et 11 km.

ARTICLE 9 – RAVITAILLEMENTS ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

Des points de ravitaillement (eau) seront positionnés au kilomètre 6 de l'épreuve de 11 km ainsi qu'à l'arrivée pour les deux épreuves.

⚠ Attention : Dans une démarche éco-responsable, des gobelets réutilisables seront fournis aux points de ravitaillement. Les gobelets devront être restitués par jet sur les zones prévues à cet effet. Tout jet de gobelets et/ou déchets hors zones autorisées entraînera une disqualification immédiate.

ARTICLE 10 – SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

La sécurité du parcours est assurée par des signaleurs bénévoles. Une équipe de secouristes (Croix Rouge) est présente sur le site. Les services médicaux ont toute autorité pour stopper un participant jugé inapte à poursuivre et déclaré hors course.
Si un participant abandonne, il doit contacter l'organisation de course au numéro indiqué : 06.86.01.77.98 pour prévenir de son abandon et devra rendre son dossard à un bénévole de l'organisation. Une fois hors course, un coureur n'est plus sous la responsabilité de l'organisation. Aucune assistance extérieure à l'organisation n'est autorisée, tout au long du parcours.

ARTICLE 11 – ASSURANCES ET RESPONSABILITÉ

Responsabilité civile : L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile couvrant l'événement.

Individuelle accident : L'organisateur recommande à chaque participant de souscrire une assurance individuelle accident couvrant ses propres dommages corporels. Les concurrents participent à l'épreuve sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou en cas de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé. La responsabilité de l'association sera dégagée dès le retrait du dossard pour abandon, pour disqualification, ou sur décision du directeur de la course.

ARTICLE 12 – DROIT À L'IMAGE

Du fait de sa participation, chaque coureur autorise expressément l'organisation et ses partenaires à utiliser les photos ou vidéos prises à l'occasion de l'événement sur tous supports (site internet, réseaux sociaux, presse) sans contrepartie.

ARTICLE 13 – CNIL / PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Conformément au RGPD, les données collectées lors des inscriptions sont destinées à la gestion de la course et à la publication des résultats. Tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification sur simple demande par email.

ARTICLE 14 – ANNULATION ET CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, d'intempéries ou de décision administrative, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation, un report de l'inscription sera appliqué.

ARTICLE 15 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à l'épreuve implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le participant.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Email : labcbg@googlegroups.com